PEINTURE MURALE

DE LA CHAPELLE

DU CHATEAU DES MOINES DE CLUNY

A BERZÉ-LA-VILLE

Source gallica.bnf.fr / Académie de Mâcon

XXVIII

PEINTURES MURALES

DE LA CHAPELLE

DU CHATEAU DES MOINES DE CLUNY

A BERZÉ-LA-VILLE [1]

L'abbaye de Cluny était possessionnée à Berzé-la-Ville dès environ 1080 [2], mais c'est seulement cent ans après, en 1188, qu'on trouve la première mention de la chapelle qui renferme nos peintures, ou plutôt du chapelain qui la desservait [3]. Les bâtiments qui l'entourent, et dont l'ensemble est désigné aujourd'hui sous le nom de *Château des Moines* [4], datent de 1740 : ce millésime se voit, du moins, sur le linteau de la porte d'entrée du corps de logis, avec les armes, « de gueules à une épée d'argent mise

1. La belle planche en couleurs qui sert de frontispice à ce volume reproduit une aquarelle de M. Pillard, l'artiste apprécié. L'Académie de Mâcon doit à la libéralité d'un de ses membres, M. Guimet, l'éminent fondateur du Musée des Religions, d'en avoir pu faire exécuter un tirage coûteux. Que ce Mécène soit remercié!

2. Bruel, *Recueil des Chartes de l'abbaye de Cluny*, t. IV (Paris, 1888, in-4°), n° 3573, p. 707.

3. Id., t. V (1894), n° 4331, p. 696. —Th. Chavot, dans *Le Mâconnais, géographie historique* (Paris et Mâcon, 1884, in-8°), p. 67, mentionne la *capella de Berzi* en 1180, d'après le *Cartulaire de Cluny*. Mais aucune charte de cette date, dans le *Recueil* de M. Bruel, ne justifie la référence.

4. Cassini le qualifie *prieuré*.

Source gallica.bnf.fr / Académie de Mâcon

Peintures de Berzé-la-Ville.
Ensemble de la décoration.

en pal, la garde et la poignée d'or [1], accompagnée de deux clefs adossées d'argent brochant sur le tout », qui ont été bouchardées sans doute à la Révolution. Le domaine fut, en effet, saisi par la Nation et vendu, sur l'estimation de 93,680 livres, le 16 février 1791 [2]. Benoît Benon, négociant à Mâcon, s'en rendit alors acquéreur pour le prix de 154,000 livres. Il a passé depuis en diverses mains; M. le docteur Arnaud, de Mâcon, en est actuellement propriétaire.

La chapelle existait donc au moins dès 1188; elle venait d'être édifiée, car l'allure générale de la construction et les détails de l'architecture tout à la fois sont marqués du sceau distinctif des édifices romans bourguignons du milieu du XII[e] siècle si nombreux dans l'ancien diocèse de Mâcon [3].

Elle se compose d'une nef, d'un chœur et d'une abside régulièrement orientés, bâtis en petit appareil et soutenus extérieurement par de minces contreforts. A l'abside il y a des modillons sculptés. La toiture de lave est posée directement sur les voûtes. Celles-ci, tant dans la chapelle que dans sa crypte, sont en berceau et cul-de-four. Pas de clocher.

L'intérieur de l'édifice [4] était jusqu'à ces derniers temps coupé

1. La pointe de l'épée est en haut, contrairement à l'enregistrement officiel dans l'*Armorial* de D'Hozier, qui dit que la pointe doit être en bas.

2. Archives départementales de Saône-et-Loire, série Q, Ventes de biens nationaux, reg. 77, acte 136. — Outre des « bâtiments de maîtres et de vignerons », le domaine comprenait alors 449 coupées de vigne en cinq parcelles, 478 coupées de terre en deux parcelles, 66 coupées de teppe, 296 coupées de pré en quatre parcelles, 55 coupées de bois, et un verger de 2 coupées 3/4 attenant aux bâtiments.

3. Voir l'important travail de M. J. Virey sur *L'Architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon*, Paris, 1892, in-8°.

4. Longueur totale, dans œuvre, 13 m 20, dont 7 m 50 pour la nef, 2 m 70 pour le chœur et 3 mètres pour l'abside. Largeur : 4 mètres dans l'abside, 4 m 30 dans le chœur et 5 m 40 dans la nef. Hauteur : 8 m 80 dans la nef, 8 m 15 dans le chœur et 6m 75 dans l'abside.

par un plancher à 3 m 15 du sol. La partie supérieure servait ainsi de grenier au vigneron qui habitait le rez-de-chaussée.

La nef est éclairée : sur la façade, par une fenêtre haute et par deux fenêtres basses, ces dernières à droite et à gauche de la porte ; sur chacun des côtés, par trois fenêtres surmontées d'arcades qui sont appliquées contre les murs et qui retombent sur des culs-de-lampe ; au pignon du fond, par une fenêtre qui prend jour au-dessus du chœur. Elle est dénuée de toute ornementation ancienne ; les restes de peinture à la détrempe qu'on y remarque, notamment un buste d'abbé crossé et la figuration d'un appareil de moellons réguliers, sont postérieurs en date à la décoration de l'abside.

Le chœur a, de chaque côté, deux fenêtres superposées, et au fond un oculus qui s'ouvre au-dessus de l'abside. Il est séparé de la nef par des colonnes engagées, dont les chapiteaux, porteurs d'un doubleau, sont à feuilles d'eau et volutes, les bases à tores et à scoties.

L'abside comporte cinq arcatures, dans trois desquelles s'ouvrent des baies d'inégale largeur [1]. Ces arcatures retombent sur d'élégantes colonnettes, dont les chapiteaux, outre des motifs empruntés au règne végétal, représentent encore des oiseaux plus ou moins fantastiques, et dont les bases ont des tores câblés, perlés, feuillés. C'est dans cette partie de la chapelle qu'ont été exécutées par un ou plusieurs moines ignorés les peintures que nous nous proposons de décrire aujourd'hui.

Celles-ci étaient depuis longtemps cachées sous d'épais badigeons lorsque, au courant de l'année 1887, M. l'abbé Jolivet, curé de Berzé-la-Ville, intéressé par la question de l'ornementation intérieure des églises au moyen âge, se fit autoriser à y pra-

1. Celle du centre a 0 m 70, les autres 0 m 60.

Peintures de Berzé-la-Ville.
Christ en Gloire.

tiquer quelques prudents grattages. Il mit tout de suite à jour la tête du Christ qu'il avait devinée sous les enduits. Encouragé par cet heureux résultat de ses premiers travaux, M. l'abbé Jolivet, aidé de M. l'abbé Braqui, alors vicaire à Notre-Dame de Cluny, consacra à l'œuvre qu'il avait entreprise, des jours, voire des nuits : c'est donc à lui, à sa perspicacité initiale, puis à son infatigable zèle, que revient tout l'honneur de cette découverte.

En 1889, dans sa séance du 28 novembre, l'Académie de Mâcon entendit une communication de M. A. Arcelin qui voulut bien attirer l'attention de la Compagnie sur l'intérêt de la trouvaille [1]. Nous nous sommes, depuis lors, rendu à plusieurs reprises au Château des Moines, en compagnie de notre ami, Paul Martin, l'aquafortiste aujourd'hui décédé. Après avoir encore dégagé quelques personnages, nous avons pu à grand'peine, — presque toutes les fenêtres étaient maçonnées, sans parler de la difficulté qui résultait de l'existence du plancher, — nous avons pu à grand'peine photographier en partie les peintures conservées et leur consacrer une notice qui a paru dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques* [2]. Enfin, à la suite du classement de la chapelle au nombre des monuments historiques par un arrêté ministériel du 22 septembre 1893, l'administration des Beaux-Arts a fait déboucher les fenêtres, sauter le plancher et découvrir tout ce qui, des peintures, était encore caché sous les blancs laits de chaux.

L'abside, au point de vue de sa décoration, peut être divisée en quatre zones distinctes [3].

1. *Annales de l'Académie de Mâcon*, 2e série, t. VIII (Mâcon, 1891, in-8°), p. XII.

2. Année 1893, n° 3. — Tirage à part, 8 p., fig., V pl. (E. Leroux, éditeur, 1895). — M. P. Martin est l'auteur du croquis qui illustre la page 5, et il a fait les frais des clichés photographiques qui ont servi à tirer les planches.

3. Voir la planche XII.

La première zone comprend le cul-de-four de la voûte. Dans un ove de 3 m 90 formé par des bandes juxtaposées et de couleurs variées comme celles de l'arc-en-ciel, le Christ en gloire est assis [1] sous la main bénissante de Dieu le Père. Il est d'une grande allure. Sa tête [2], inscrite dans un nimbe crucifère, est remarquablement belle; ses yeux sont particulièrement expressifs. Il est vêtu d'une robe blanche et d'un manteau rouge savamment drapés. Il a les bras étendus, les pieds écartés et nus. Le fond de l'ove est bleu; on y remarque des trous laissés par la disparition des étoiles, très vraisemblablement en métal ou en cristal, qui avaient été fixées dans l'enduit. A sa droite [3], six apôtres, dont trois au second plan et trois au premier. Les noms de ces derniers peuvent se lire encore [4] : saint Mathieu, saint Philippe et saint Paul qui, légèrement incliné sous la main du Christ, tient un rotulus [5]. Au pied de l'ove et devant les apôtres, deux diacres, saint Vincent et saint Laurent [6] portant l'emblème de l'ordre sacré qui leur a été conféré, des évangiles à plats d'orfèvrerie rehaussés de cabochons et de pierres fines. A sa gauche [7], six apôtres, disposés comme les précédents, et, au premier rang, saint Pierre, auquel il présente un rotulus [8]. Au pied de l'ove et devant les apôtres, deux évêques, auréolés, tonsurés et crossés, peut-être saint Augustin et saint Basile, ou saint Martin et saint Germain.

Les apôtres sont simplement habillés de robes et de tuniques dont les plis ne manquent pas de recherche; ils sont chaussés de

1. Voir le frontispice en couleurs et la planche XIII.
2. Longue de 0 m 52.
3. Voir la planche XIV.
4. S̄ · MATHE · S̄ · PHIL · S̄ · PAVLS ·
5. Il semble qu'on y lise : *Tu es Christus...*
6. S̄ · VINC · [S̄ · L]AVR ·
7. Voir la planche XV.
8. Il semble qu'on y lise : *Tu es Petrus...*

Peintures de Berzé-la-Ville.
Premier groupe d'apôtres.

légères sandales. Les diacres ont la dalmatique, l'étole et le manipule. L'un des évêques porte une chasuble dont la richesse contraste avec la simplicité de celle de l'autre; tous deux sont revêtus du pallium.

Cette zone est délimitée inférieurement par une large bande décorée, sur fond vert ou bleu, de roses à six pétales entourées de palmettes [1].

La deuxième zone correspond aux écoinçons formés par les cinq arcatures; il y a là [2] six figures de saintes, parmi lesquelles Agathe, Laurence et Consorce [3]. Elles élèvent des lampes allumées; sainte Consorce tient une croix emmanchée. Leurs coiffures, leurs bijoux et leurs parures [4] sont des plus caractéristiques, purement orientaux.

Aux extrémités de cette zone, au-dessus de deux abbés [5] nimbés, crossés et coiffés de la cuculle bénédictine, sans doute saint Odon et saint Mayeul ou saint Odilon et saint Hugues, on voit deux vases [6] d'où s'échappent des enroulements de fleurs et de feuilles qui courent en bandeaux le long et en avant de la voûte de l'abside.

La troisième zone est celle des arcatures. Deux d'entre elles, la première de chaque côté, sont aveugles, et dans leurs entre-colonnements, larges de 1^{m} 25, sont figurés, d'une part, la légende et la mort de saint Blaise, d'autre part, le martyre de saint Laurent.

1. Voir les planches XIII, XIV et XV.

2. Voir les planches XVI et XVII.

3. S̄ · AGATHA · S̄ · LOREN[TIA] · [S̄ · C]ŌSORTIA ·

4. A rapprocher de ceux de l'impératrice Théodora dans la mosaïque de Saint-Vital de Ravenne. (Ch. Diehl, *Manuel d'Art byzantin*, Paris, 1908, in-8°, fig. 103, p. 204).

5. Voir les planches XVI et XVII.

6. A comparer avec ceux qu'a reproduits, fig. 5, 16, 29 et 46, Ch. Bayet dans *L'Art byzantin* (Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts, Paris, s. d., in-8°).

Devant la prison [1] terminée supérieurement par des coupoles, Blaise reçoit de la pauvre veuve, sur un plateau de métal orné de pierreries, la tête et les pieds du petit cochon qu'elle a soigneusement élevé et que le saint a, de son côté, préservé de la dent du loup [2]. Au-dessous, et près d'un sarcophage, semble-t-il, le martyr à genoux est décollé par un homme qui, de la main droite, brandit une épée, et, de la gauche, s'appuie sur son fourreau. Des vers, un distique peut-être, rappellent le miracle [3].

En présence [4] du préfet de la ville, Dacien [5], assis sur son siège,

1. Voir la planche XVI.

2. « A Nicopolis, ville peu éloignée de Sébaste, il y avait une femme, veuve, vieille et pauvre. Pour toute fortune elle n'avait qu'un petit cochon qu'elle nourrissait pour en tirer plus tard sa subsistance. Mais voilà que ce jour-là même, un loup sortant tout-à-coup de la forêt, l'enleva et l'emporta au bois. La pauvre femme, désespérée d'avoir perdu son unique bien, accourut implorer le secours de saint Blaise qui passait au même moment. Le saint, toujours compatissant, sourit en regardant la pauvre veuve et lui dit : « Femme, ne vous « attristez pas, l'animal vous sera rendu. » Aussitôt le loup ravisseur, revenant par le même chemin, s'arrêta tout haletant, déposa sa proie vivante et intacte aux pieds de la pauvre femme et regagna la forêt... La pauvre femme à qui le saint évêque avait forcé le loup ravisseur de rapporter sa proie, apprenant la patience du martyr dans les supplices et sa persévérance dans la foi, tua son petit cochon, en fit cuire la tête et les pieds, disposa tout cela avec des fruits de la terre, dans un vase, prit des flambeaux et se mit en chemin. Elle gagna le geôlier par des présents, entra dans la prison et offrit au héros de la foi ce qu'elle apportait. Blaïse, touché de son zèle et de son pieux empressement, en fut réjoui dans le Seigneur; il goûta, en rendant grâces à Dieu, à tout ce qu'elle lui offrait, et lui parla en lui découvrant l'avenir et en lui demandant de garder sa mémoire... » (*Saint Blaise, son histoire, son culte et son insigne relique dans la basilique du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial*, par l'abbé L. Gauthey, Paris, 1878, in-32, p. 58-9 et 61-2).

3. On lit encore les mots suivants :

[T]OLLE LVPI PORCV P FED[V]S FAVCE REDVCTV
.... V.... P..... NT..... P'DIT.

4. Voir la plauche XVII.

5. DA[CI]ANVS.

Peintures de Berzé-la-Ville.
Second groupe d'apôtres.

vêtu d'une robe et d'un manteau, chaussé de brodequins et tenant devant lui l'insigne de ses fonctions, deux bourreaux, habillés de tuniques à manches, et armés de longues fourches, maintiennent ou retournent sur le gril saint Laurent qui est nu, dont les mains sont réunies par des liens, et la tête entourée d'une auréole.

La quatrième et dernière zone comprend le soubassement de l'abside, haut de 1m 40, qui fait saillie en manière de plinthe et sur lequel reposent les bases des colonnettes. Elle est divisée en neuf compartiments, occupés par les bustes d'autant de saints qui tiennent des croix, des livres ou des couronnes [1]. Nous n'avons pu que fort difficilement déchiffrer leurs noms. Ce sont, en allant de gauche à droite, saint Abdon, saint Sennen, saint Dorothée, saint Gorgon, saint Sébastien, saint Serge, un autre saint Sébastien, saint Denis et saint Quintien. Les bustes sortent vigoureusement de draperies rouges et vertes en forme de voiles tendus.

Enfin, dans le chœur, sous l'oculus qui s'ouvre au-dessus de l'abside on voit encore Dieu le Fils, sous la forme d'un agneau [2] auréolé, portant la croix nimbée et accosté d'anges dans une position presque horizontale [3].

Nous nous trouvons donc, à Berzé-la-Ville comme à Anzy-le-Duc [4], on a pu le constater, en présence d'un nouveau spécimen de décoration complète d'une église romane. Contemporaines

1. Voir les planches XVIII et XIX. — Les saintes d'une procession figurée en mosaïque à Saint-Apollinaire-Neuf de Ravenne portent de ces couronnes (Ch. Diehl, *op. cit.*, fig. 95, p. 196).

2. Haut de 0m 40.

3. Voir la planche XII.

4. Voir dans *Le B. Hugues de Poitiers, le prieuré, l'église et les peintures murales d'Anzy-le-Duc*, par l'abbé Fr. Cucherat (Mâcon, 1862, in-8°), p. 123-151, la description de ces peintures qui ne sont pas, au point de vue du choix des scènes, sans analogie avec les nôtres.

de l'édifice, ou tout au moins peu postérieures en date à sa construction qui remonte, nous l'avons dit, au milieu du XII^e^ siècle, ces peintures sont, en outre, homogènes : on ne pourrait guère relever de différences que dans la galerie des saints, dont certaines têtes [1] nous ont paru révéler ou deux artistes, ou deux procédés, ou deux époques, à moins que quelques-unes d'entre elles soient restées simplement esquissées. Tout, même la flore, très riche, qui n'est pas due encore à l'observation de la nature, tout dans la disposition des scènes, dans la représentation des personnages, dans les détails d'architecture, dans les motifs d'ornementation, dans le dessin, dans les tons [2], dans les qualités et dans les défauts même de l'exécution, rappelle cet art byzantin aux types conventionnels et aux règles hiératiques qui depuis le IX^e^ siècle était devenu en Europe, à proprement parler, l'art chrétien, et dont nous retrouvons, pendant tout le haut moyen âge, l'influence et l'action. La décoration de la chapelle du Château des Moines en est une des manifestations les plus remarquables et un des morceaux les mieux conservés [3].

LÉONCE LEX,
Archiviste du département de Saône-et-Loire
et de l'Académie de Mâcon.

1. Quelques-unes de ces têtes, très caractéristiques, sont à rapprocher de celles des mosaïques de l'oratoire de Saint-Venance au Latran et des fresques du cimetière de Commodilla à Rome (Ch. Diehl, *op. cit.*, fig. 164 et 166, p. 323 et 326).

2. Ils ont encore leur fraîcheur primitive. Les rouges bruns dominent ; après viennent les bleus, les verts, les jaunes, les noirs, les blancs.

3. La découverte de Berzé fut d'autant plus importante que les ouvrages où il est parlé du prétendu « art clunisien », notamment l'*Histoire de l'Ordre de Cluny*, par J.-H. Pignot, Autun et Paris, 1868, 3 vol. in-8° (voir t. II, p. 520 et suiv.), n'ont, faute de documents (?), rien dit de la peinture, tandis que des chapitres y sont consacrés à la sculpture et à la mosaïque.

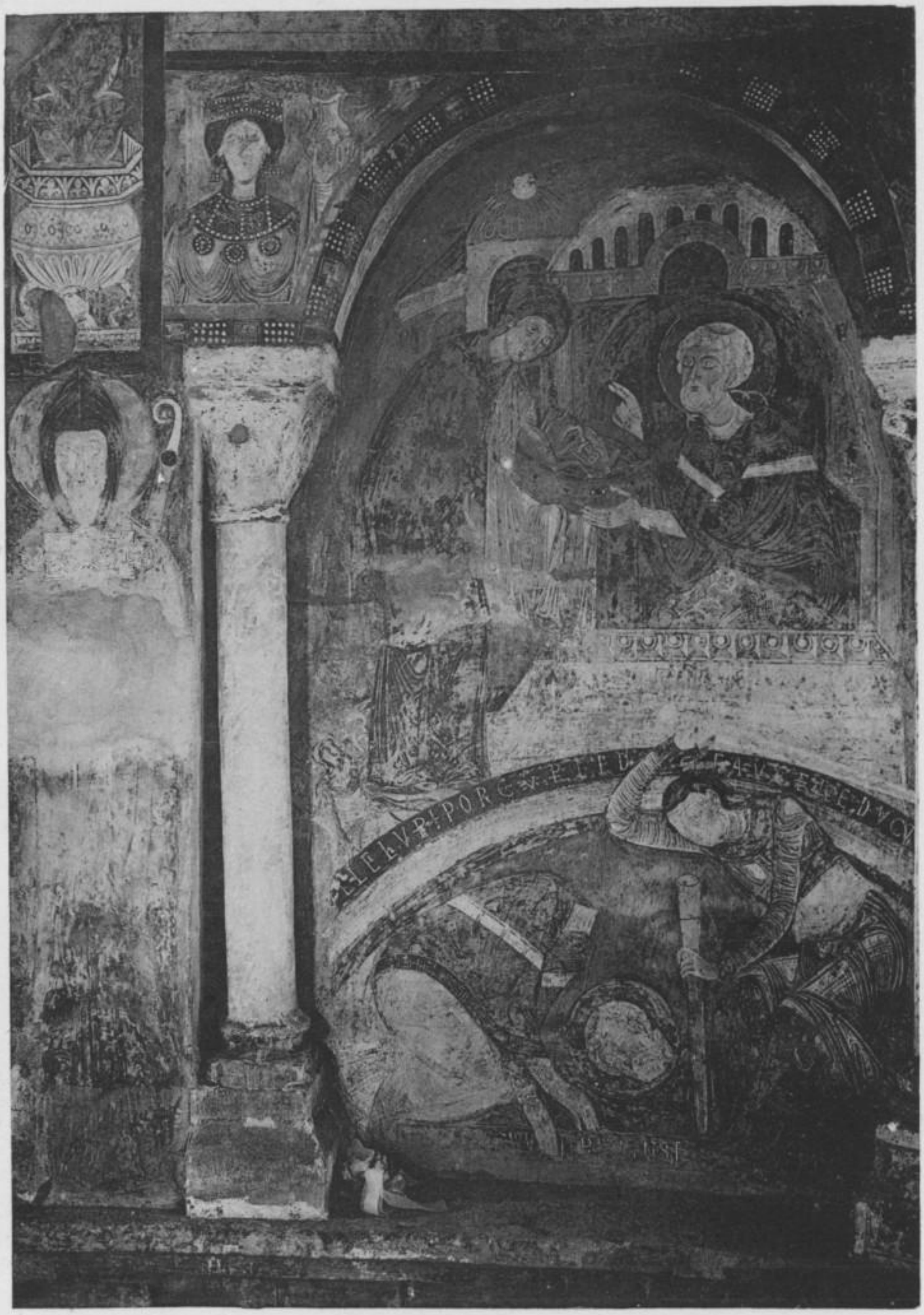

Peintures de Berzé-la-Ville.

Scènes de la vie de Saint Blaise.

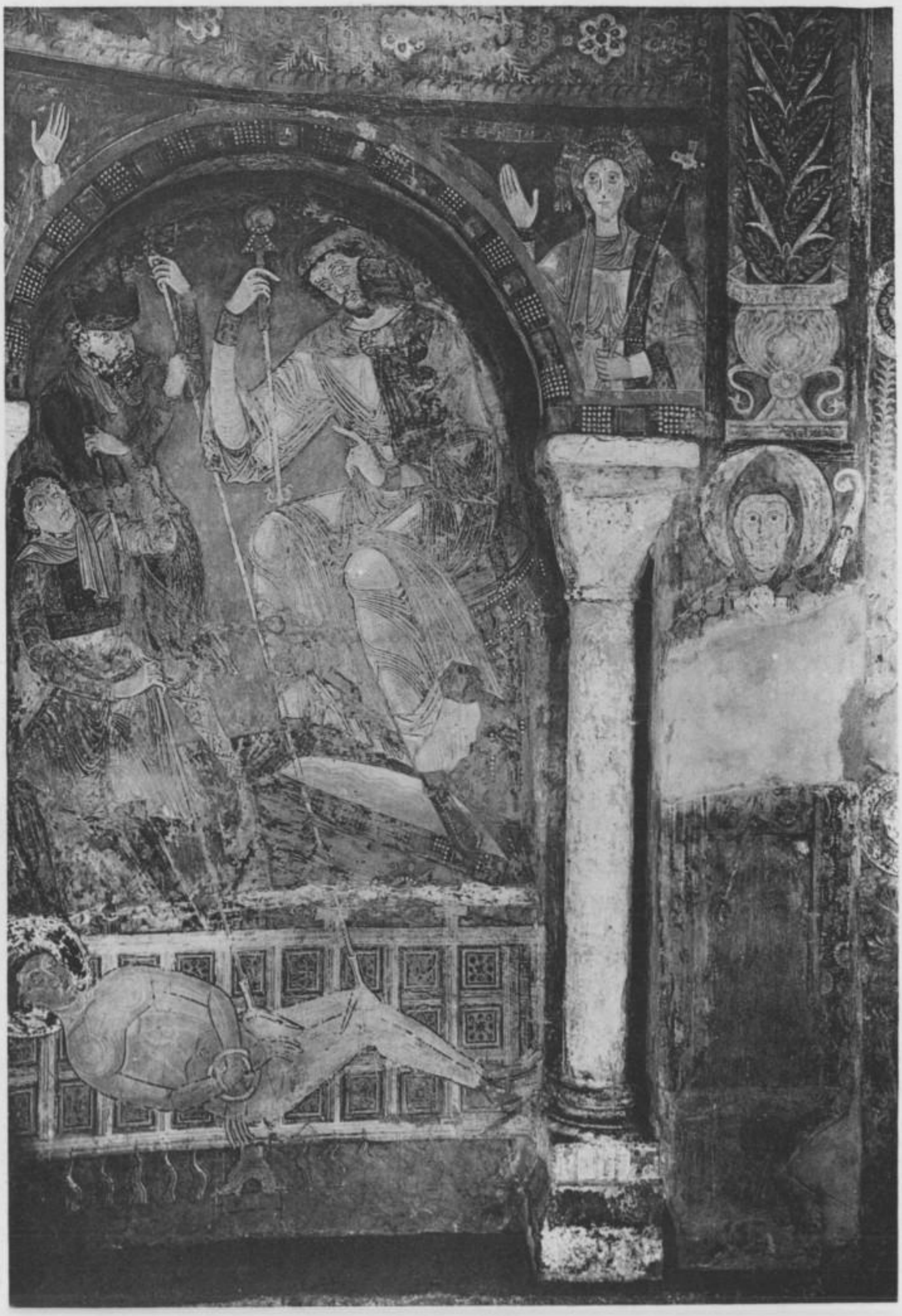

Peintures de Berzé-la-Ville.
Martyre de Saint Laurent.

Peintures de Berzé-la-Ville.
Groupe de Saints.

Peintures de Berzé-la-Ville.
Autre groupe de Saints.